

Image not found or type unknown



Regularisation prefectures

Par **cmoi60**, le **15/07/2011** à **12:29**

Bonjour,rnrnJ'aurais voulu savoir si comme moi des personnes avait eu recours a un avocat pour un relevé d'interdiction de territoire.rnMon avocat a pris tout les papiers necessaire et m'as fait part qu'il avait pris un rendez vous a la préfecture pour mon dossier et a ce jour cela fait plus de 2 mois que j'attend.., mon avocat m'as dit dernièrement qu'il n'avait toujours pas de réponse pour un rendez vous et allez renouvelé sa demande.Depuis plus de nouvelle!!rnrnMa question est combien de temp cela prend pour avoir un rendez vous a la préfecture? car cela me semble long et stressant.rnrnmerci par avance de vos réponse,rnmerci de me faire part de vos experience sur ce sujets.rnrnCordialement cmoi60.

Par **pat76**, le **16/07/2011** à **19:07**

BonjourrnrnJe comprends votre situation, mais vous devez vous dire que pendant la période de congés, il y a moins de personnel pour traiter les dossiers qui sont nombreux.rnrnVotre avocat est peut être également en congé.